

Avis aux personnes intéressées

Régie de l'énergie

*Demande du Transporteur relative au remplacement du groupe convertisseur au poste de la Madawaska et travaux connexes
(Dossier R-3849-2013)*

Objet de la demande

Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le **Transporteur**) a déposé, le 6 juin 2013, une demande à la Régie de l'énergie (la **Régie**) en vue d'obtenir son autorisation pour la construction d'immeubles ou d'actifs requis pour le remplacement du groupe convertisseur au poste de la Madawaska et travaux connexes (le **Projet**).

Le Projet vise principalement à assurer la pérennité et la fiabilité du poste de la Madawaska et à assurer la continuité du service. Le coût total du Projet s'élève à 63,1 M\$.

Cette demande est soumise en vertu des articles 31(5^o) et 73 de la *Loi sur la Régie de l'énergie*, ainsi qu'en vertu des articles 1, 2 et 3 du *Règlement sur les conditions et les cas requérant une autorisation de la Régie de l'énergie*.

Procédure d'examen de la demande

La Régie traitera cette demande sur dossier.

Les personnes intéressées pourront soumettre des observations écrites à la Régie ainsi qu'au Transporteur au plus tard le **5 juillet 2013 à 12 h**. Le Transporteur pourra répondre à ces observations au plus tard le **12 juillet 2013 à 12 h**. À moins d'indication contraire, la Régie entamera son délibéré à compter de cette date.

Les observations écrites doivent être conformes aux dispositions de l'article 10 du *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie*, dont le texte est accessible sur le site internet de la Régie ainsi qu'à son Centre de documentation.

La demande du Transporteur, les documents afférents, le *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie*, ainsi que le *Règlement sur les conditions et les cas requérant une autorisation de la Régie de l'énergie* sont disponibles sur le site internet de la Régie au www.regie-energie.qc.ca et à son centre de documentation à l'adresse ci-dessous.

Pour toute autre information, il est possible de communiquer avec la Régie par téléphone, par télécopieur ou par courriel.

Le Secrétaire

Régie de l'énergie
800, place Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2
Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888-873-2452
Télécopieur : 514 873-2070
Courriel : greffe@regie-energie.qc.ca

Québec 

www.regie-energie.qc.ca